

# ARALIS\*

## une démarche de patrimonialisation

**Richard Jeannin**  
Directeur Général ARALIS

**Mustapha NAJMI**  
chef de projet, ARALIS

**A** la fin des années 90, les premières générations de travailleurs immigrés, accueillis en foyers, sont à l'âge de la retraite. Certains ne repartent pas dans leur pays d'origine, parce qu'ils ne le souhaitent pas ou qu'ils ne le peuvent pas. Les associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants se trouvaient ainsi face à une nouvelle demande sociale : l'accompagnement au sein de leurs structures de ce public vieillissant. A l'initiative du FAS (Fonds d'Action Sociale), des réflexions et des actions sont menées à l'échelle nationale sur cette question. Ce fut le cas également, dans l'agglomération lyonnaise, de l'association ARALIS.

C'est dans ce contexte que l'association a initié la démarche *Traces*, en mobilisant d'autres acteurs associatifs, culturels et patrimoniaux à l'échelle de la région Rhône-Alpes. Dans le sillage de cette démarche, élargie à un réseau d'initiatives régionales de valorisation des mémoires des immigrations, plusieurs démarches de patrimonialisation ont été menées. Nous en évoquerons ici deux exemples singuliers.

### **Voyage à Rhin et Danube**

Dernier foyer dortoir à fermer ses portes dans l'agglomération lyonnaise, *Rhin et Danube* fut un lieu emblématique des conditions de logement en foyer des travailleurs immigrés dans les années d'après-guerre. Ancienne halle à grains, répertoriée à l'inventaire du

patrimoine, il n'était pas certain cependant que ce lieu conserve la trace de leur occupation. Dans le cadre de *Traces 2005*, le site fut ainsi l'objet d'un hommage à ceux qui y ont résidé (certains une quarantaine d'années) et d'une démarche ambitieuse et quasi unique de patrimonialisation. Sous une forme originale : l'organisation d'un parcours, sorte de voyage ou de migration, à travers le bâtiment, proposé aux visiteurs durant 3 mois avant sa fermeture définitive. Chacune des étapes du voyage a été construite autour des cinq sens. ARALIS avait ainsi souhaité faire de la fermeture de ce foyer, l'évènement symbolique fort de la manifestation sur le département du Rhône.

ARALIS s'appelait M.T.E. (Maison du Travailleur Étranger) au moment de l'acquisition de ce bâtiment, en 1968. Ancienne halle à grains, l'association l'a requalifié pour en faire un foyer d'hébergement, dans le cadre d'un programme d'urgence financé par le FAS et destiné à résorber les bidonvilles et garnis insalubres de l'époque. Ce foyer proposait à l'origine 420 places, organisées en dortoirs de 16 lits chacun. Les aménagements effectués à cette époque n'ont guère évolué par la suite. Il faut dire que des documents de l'époque alertaient sur la nécessité de considérer cet habitat comme devant être limité à de « *l'hébergement en transit et de dépannage...pour ne pas hypothéquer l'avenir... car le développement de la*

migration exigera, avec la promotion sociale des migrants, des conditions matérielles d'habitat auxquelles l'hébergement collectif ne saurait convenir » (conclusion du rapport moral de la M.T.E. pour l'année 1968, il y a exactement 41 ans !)

Devenue ARALIS, l'association avait inscrit au plan de traitement des FTM ce foyer, sur la liste prioritaire. Mais il aura fallu dix ans de négociations pour que les capacités de remplacement soient enfin maîtrisées. Le choix de la démolition-reconstruction du site n'était pas envisageable, car le bâtiment

était susceptible d'être inscrit au patrimoine pour certaines de ses qualités architecturales liées à la période *pré-foyer*. Ce bâtiment constituait en effet, dans cette ancienne zone d'activité industrielle liée

au trafic fluvial, le dernier vestige de cette époque. C'était surtout cette partie-là de l'histoire du lieu qui avait retenu l'intérêt des Bâtiments de France. Mais *Quid* des 40 dernières années, pendant lesquelles, dans cet ancien entrepôt à grain, des hommes, travailleurs et migrants, ont vécu ?

Cette dernière fonction du lieu risquait donc, après le déménagement du dernier résidant, de disparaître de la mémoire de la ville, pour ne subsister qu'au travers des archives de l'association. Ancien site industriel certes, mais tout aussi remarquable comme site d'hébergement d'« industriels » il nous avait donc semblé important et symbolique, d'en proposer une dernière visite avant l'extinction des feux.

Le projet « Voyage à Rhin et Danube » s'est, dans la suite logique des créations réalisées dans les précédentes éditions (la création théâtrale « le silence des Braves » ou l'exposition « Armoires/Mémoires » par exemple), fut au cœur même de ce qui motive la démarche de l'association : tenter d'intégrer les fragments de mémoire de l'immigration dans la mémoire collective de la ville et dans le patrimoine commun.

Durant les trois mois de durée de cette manifestation, un nombre important de

personnes ont fait ce voyage. Le cahier d'or du parcours témoigne de l'intérêt trouvé à la démarche : « *Patrimoine vivant de l'histoire pour toutes les générations futures* » ; « *Un parcours qui fait appel aux*

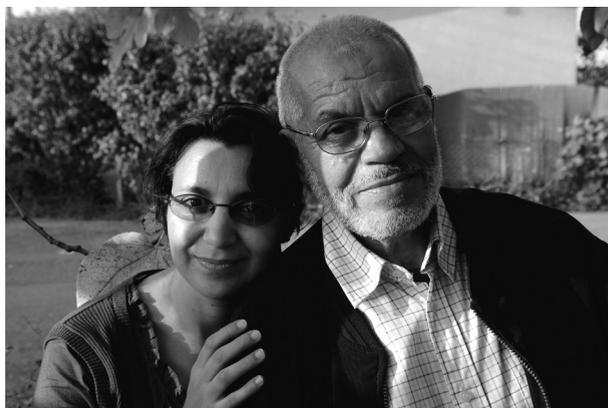
*sens, au cœur, à l'esprit, qui transporte, lessive, puis fait qu'on ressort habité d'autre chose.* », etc. Un film a été également réalisé à la suite de ce projet pour en garder la trace et en sauvegarder la mémoire : « Tant que tu ne pars pas » par Marie Hélène Roinat (la Cuisine aux images productions/TLM, juillet 2007).

### « *Marhaba* »

#### ou l'hospitalité à l'épreuve du transit

L'histoire de l'immigration étant plurielle, elle se fixe dans des univers les plus divers, essentiellement dans le monde urbain. L'histoire de la cité *Marhaba* (en arabe : bienvenue) est également emblématique à cet égard.





*Marhaba* est une cité de “transit” de 42 logements de type pavillonnaire, située à Vaulx-en-Velin (Rhône) et gérée par ARALIS. Créés en 1957, ces logements ont été conçus comme des « sas d’adaptation » destinés à accueillir des familles migrantes avant leur accession au logement social, et à reloger des ménages venant des taudis et bidonvilles de l’agglomération lyonnaise. Ce parc, en principe provisoire, a cependant joué un rôle déterminant dans l’hébergement des immigrés. Il fait l’objet actuellement d’un projet de démolition/relocalisation au stade de l’étude de faisabilité.

Cette cité a rempli, dans un contexte marqué par la ségrégation spatiale, une fonction transitoire. Mais, comme plusieurs cités du même type, elle a joué un rôle important pour l’inscription et l’enracinement dans le territoire local de dizaines de familles étrangères.

Le travail, mené autour de ce lieu de mémoire des immigrations de l’agglomération lyonnaise, s’est appuyé sur une exposition, réalisée, à l’initiative du Département du Rhône, par ARALIS, en associant les habitants de la cité. Elle a intégré, outre l’intervention de Guillaume Atger, photographe, un travail de collecte de témoignages auprès des habitants, réalisé

par Jean-Baptiste Fribourg, journaliste. Une publication a été également réalisée avec la contribution d’une historienne. On y lit :

« Des Visages. Des récits de vie. Ce sont les seules traces que je connaissais de la vie de la cité *Marhaba*. Mais comment raconter son histoire? Où trouver les sources pour faire parler un lieu? Et pas n’importe quel lieu ; une « cité de transit » est construite dans une logique qui sous entend une notion de provisoire, de mouvement. Ce n’est pas un lieu pensé pour s’inscrire dans la durée et dans un espace. Et pourtant, la cité *Marhaba* existe aujourd’hui depuis plus de 50 ans » (Emilie Elongbil-Ewane. Doctorante en Histoire, LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, université Lyon 2)

(\*) Association Rhône-Alpes pour le logement et l’insertion sociale